

Conclusions 2023 du département du Travail des États-Unis sur les pires formes de travail des enfants

Sahara occidental

En 2023, le Maroc a réalisé des progrès modérés sur la voie de l'élimination des pires formes de travail des enfants. Le Royaume du Maroc revendique le territoire du Sahara occidental dont il administre la zone sous son contrôle conformément à la même constitution, à la même législation et aux mêmes structures que celles du Maroc internationalement reconnu, y compris celles traitant du travail des enfants. Le Maroc a adopté une feuille de route pour éliminer le travail des enfants d'ici 2030 dans le cadre de son engagement en tant que pays pionnier de l'Alliance 8.7, et a également adopté le Plan national de lutte et de prévention contre la traite des êtres humains (2023-2030) ainsi que le mécanisme national de renvoi pour les victimes de traite des êtres humains. Par ailleurs, il a augmenté le nombre d'inspecteurs du travail, lesquels sont passés de 500 (en 2022) à 585 (en 2023) et a presque doublé les inspections du travail menées en une seule année, leur nombre passant de 29 068 (en 2022) à 48 123 (en 2023). Les dispositions du Code du travail sur l'âge minimum d'admission à l'emploi ne répondent cependant pas aux normes internationales, les enfants de 15 ans et moins n'étant pas protégés lorsqu'ils travaillent dans le secteur de l'artisanat traditionnel. En outre, certains obstacles à l'éducation tels que l'insuffisance des installations, les frais de scolarité et le manque de moyens de transport peuvent entraver la scolarisation des enfants, augmentant ainsi leur risque de travailler.

Les mesures suggérées ci-dessous – si l'État les appliquait – combleraient les lacunes identifiées par le département du Travail des États-Unis relatives à la mise en œuvre des engagements internationaux du Maroc visant à éliminer les pires formes de travail des enfants.

Domaine	Mesure proposée
Cadre juridique	Veiller à ce que tous les enfants de 15 ans et moins soient protégés par la loi, y compris les enfants qui travaillent dans le secteur de l'artisanat pour le compte d'entreprises familiales.
	Veiller à ce que la loi fixe à 16 ans l'âge minimum d'engagement volontaire dans les forces armées nationales avec des garanties en cas de volontarisme.
	Frapper d'interdiction pénale l'utilisation d'un enfant à des fins de prostitution.
Coordination	Mettre en place un mécanisme de coordination des efforts publics de lutte contre toutes les pires formes de travail des enfants dans le pays.
Programmes sociaux	Développer les programmes existants pour s'attaquer au problème du travail des enfants dans son ensemble, notamment dans les zones rurales et dans le travail domestique forcé et l'exploitation sexuelle commerciale.
	Mener une étude approfondie sur les activités des enfants visant à déterminer s'ils sont engagés dans le travail des enfants ou risquent de l'être, et à éclairer les politiques et les programmes, notamment dans l'agriculture, la sylviculture, le travail domestique et le secteur informel.

Domaine	Mesure proposée
	Éliminer les obstacles à l'éducation, tels que le manque d'installations et de transports fiables et sûrs, surtout dans les zones rurales.
	Allouer aux unités de protection de l'enfance les ressources nécessaires pour prendre en charge adéquatement les victimes, notamment en embauchant un nombre suffisant de travailleurs sociaux.